

Vote du 22 mars en Guinée: les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude

écrit par GuineePolitique© | 25 mars 2020



La communauté internationale s'est déclarée vivement préoccupée par le processus d'enrôlement électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinée a manqué de régler.

Les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude à l'égard du vote du 22 mars en Guinée

Les États-Unis expriment leurs vives inquiétudes face à la violence

qui a entouré le vote en Guinée le 22 mars, et condamnent fermement

toutes les exactions. Nous demandons au gouvernement guinéen d'enquêter

de manière rapide et transparente sur tous les décès liés aux manifestations et aux élections, que les résultats de ces

investigations
soient rendus publics dès que possible. La communauté internationale
s'est déclarée vivement préoccupée par le processus d'enrôlement
électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinéen a manqué de régler. Nous
partageons ces préoccupations.

Les États-Unis sont un ami et un soutien indéfectible de la Guinée sur son chemin vers la démocratie et le développement depuis son indépendance en 1958. Nous continuerons à soutenir les objectifs de la Guinée pour renforcer sa démocratie et assurer la prospérité de tous ses citoyens.

gn.usembassy.gov
